



Compte-rendu de la réunion Comité de programmation du GAL Pithiverais & Gâtinais du 20 Février 2018

Etaient présents

- **Collège public : 7/10**
 - **Membres titulaires** : MMES BEVIERE, PASQUET, ROBINEAU
MM. BERTHAUD, DE RAFELIS, TARTINVILLE
 - **Membres suppléants** : M. BOURGOIN

- **Collège privé : 12/16**
 - **Membres titulaires** : MMES ALERBACK, BUTOR, DALLOT, BOFFIN
MM. BUIZARD-BLONDEAU, COULON, GODEAU, GIRARD, GOUT,
LEFEBVRE, RICHARD
 - **Membres suppléants** : M. PARENT

- **Invités** : MM. COUVRAND, JANNEQUIN, VOYER

Etaient excusés :

- **Collège public** : M. ROUMEGUERE
- **Collège privé** : MME MICHE
MM. ANGUERA, DI STEPHANO, SIMONET
- **Invités** : MMES BESNIER, FARACO

Mme DALLOT, Présidente du Comité de programmation, accueille les membres de cette instance. Le double quorum étant atteint, elle soumet à validation le compte rendu du dernier comité de programmation. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé.

PRESENTATION DES PROJETS POUR AVIS D'OPPORTUNITE

▪ **Projet « Guide des producteurs locaux en Pithiverais »**

Présentation du projet par David VOYER.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. RICHARD demande si les producteurs auront un profil type « bio » par exemple ?

M. VOYER précise qu'il n'y aura pas de ciblage précis, la condition étant d'être ouvert au public. Toutefois, sur ce point des productions bio, elles devront être mentionnées concrètement dans le guide.

Mme PASQUET demande si une signalétique spécifique est prévue ?

M. VOYER répond que le visuel du guide sera repris par une signalétique sur les lieux de la vente. D'un coût peu onéreux cette dépense pourra être prise en charge directement par le producteur.



M. de RAFELIS indique que sur le Gâtinais une signalétique routière a été mise en place pour identifier les producteurs du territoire sur les grands axes.

M. TARTINVILLE précise que la signalétique sur les axes routiers est de plus en plus complexe et même interdite. Cela pose également un problème de suivi dans le temps : le producteur cédant son exploitation par exemple. C'est pourquoi le choix est fait de n'avoir une signalétique que sur les lieux de vente.

M. RICHARD demande s'il est prévu de faire des points ponctuels avec les producteurs pour évaluer l'impact de cet outil avec par exemple une réunion de suivi par an.

Mme BEVIERE répond qu'il est envisageable de prévoir ce temps d'évaluation mais qu'il est fort probable que les résultats soient difficiles à estimer. Cela permettrait toutefois d'évaluer le taux de satisfaction.

Mme ROBINEAU demande ou sera disponible le guide ?

M. VOYER indique que les guides seront déposés en mairie, à l'office de tourisme et ses antennes, chez les producteurs eux-mêmes.

Mme DALLOT remercie le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais pour cette présentation.

▪ **Projet « Belle de Grignon : Animation et mise en tourisme de Port Grignon ».**

Mme DALLOT invite M. GODEAU à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. de RAFELIS félicite M. GODEAU pour l'ensemble du travail déjà accompli sur le site de Port Grignon, qui est d'intérêt majeur pour le territoire Gâtinais. Toutefois, il invite à la plus grande vigilance concernant la consommation de crédits des fonds Leader, la sollicitation représentant $\frac{1}{4}$ de l'enveloppe. Il ajoute qu'il lui semblerait logique que le territoire qui va profiter au premier chef de ce projet, en l'occurrence la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, puisse y contribuer financièrement.

M. TARTINVILLE précise que des réserves avaient été émises en comité technique sur le montant qui était présenté et que de gros efforts ont été faits par l'association pour diminuer la demande dans le cadre de Leader.

Mme ROBINEAU indique qu'à ce jour aucune demande n'a été formalisée auprès de la Communauté de Communes et que compte tenu de l'intérêt de ce site, une demande sera regardée avec la plus grande attention.

M. de RAFELIS ajoute que ce projet sera incontestablement vecteur de retombées pour l'économie locale. Par ailleurs, Port Grignon se situe sur deux boucles Pays à vélo et s'inscrit totalement comme plus-value de ces boucles pour le territoire.

M. RICHARD demande s'il est possible de mesurer l'implication des habitants, des élus du territoire via la dotation Fondation du patrimoine ?

M. GODEAU indique que cette souscription a permis de lever 30 000 € et que la péniche va obtenir le label de la Fondation du Patrimoine.



Mme DALLOT remercie M. GODEAU de sa présentation.

▪ **Projet « Saison culturelle à l'Arboretum des Barres ».**

Mme DALLOT invite M. GIRARD à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

Mme ROBINEAU demande s'il est envisagé d'avoir recours à la billetterie en ligne ?

M. GIRARD répond qu'effectivement la billetterie en ligne sera mise en place cette année, ce système permettant de pallier aux conséquences liées aux aléas climatiques. Les personnes ayant un billet viennent à la date de réservation et ne s'arrêtent pas au fait que la météo n'est pas bonne. Comme les spectacles sont proposés sur plusieurs jours, cela permettra d'avoir une meilleure visibilité sur la fréquentation des différentes dates.

M. de RAFELIS demande si les 7500 € de co-financement proviennent de la Région ou de la Communauté de Communes ? Là encore s'agissant d'un tel projet, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais pourrait apporter une contribution financière.

M. GIRARD précise qu'il s'agit d'une aide dans le cadre du PACT culturel que la communauté de communes a contractualisé avec la Région.

Mme ROBINEAU indique que des échanges ont déjà eu lieu avec l'Arboretum, la communauté de communes réfléchit à la façon de s'impliquer financièrement pour la fête de la musique.

M. TARTINVILLE précise que Leader s'attache à favoriser des initiatives innovantes dans une perspective de durabilité, qu'en est-il de la pérennité de ce projet ?

M. GIRARD répond que la fréquence des saisons culturelles n'est pas encore déterminée : annuelle, tous les deux ans ? Toutefois, l'objectif est de reconduire une programmation culturelle thématique avec plusieurs leviers financiers : le prix des billets qui est aujourd'hui peu cher, la volonté de développer du mécénat et l'auto-financement de l'ONF qui pourra également pallier le besoin de ces programmations.

M. TARTINVILLE ajoute qu'il faudra bien montrer cette dimension de pérennité dans le dossier permettant d'identifier un flux régulier de touristes vers l'Arboretum.

Mme DALLOT remercie M. GIRARD de sa présentation.

▪ **Projet « Tours et détours en Gâtinais ».**

Mme DALLOT invite M. BERTHAUD à présenter les modifications liées à ce projet qui a d'ores et déjà été examiné et qui a reçu un avis d'opportunité favorable en Novembre dernier.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

Mme PASQUET demande si ces animations seront gratuites ?

M. BERTHAUD répond affirmativement, précisant que cette animation se veut être un outil de promotion de l'ensemble du territoire.

M. GOUT demande le lieu de la manifestation.

M. BERTHAUD précise que les animations se dérouleront au bord des étangs avec une capacité d'accueil d'environ 10 000 personnes.



Mme DALLOT remercie M. BERTHAUD de cette présentation.

AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION SUR LES PROJETS PRESENTES POUR AVIS D'OPPORTUNITE.

Mme DALLOT revient sur les différents projets présentés précédemment et propose de reprendre la grille d'analyse qui permettra ensuite de voter.

- **« Guide des producteurs locaux en Pithiverais »**

Pour ce dossier Mme BEVIERE et M. TARTINVILLE quittent la séance, en tant que Présidente et Vice-Président du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais, concernés par le projet

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de culture et art de vivre »	23 960 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : majorité de A	FAVORABLE (17 voix sur 17 votants)

- **« Belle de Grignon : animation et mise en tourisme de Port Grignon »**

Pour ce dossier M. GODEAU quitte la séance, en tant que Président de l'association des loisirs et de la culture de Vieilles-Maisons-sur-Joudry.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de tourisme de nature »	36 089.50 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : majorité de A	FAVORABLE (18 voix sur 18 votants)

Préconisations formulées : Effectuer une demande de co-financement auprès de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

- **« Saison culturelle à l'Arboretum des Barres »**

Pour ce dossier M. GIRARD quitte la séance en qualité de directeur de l'Arboretum des Barres.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer offre de culture et art de vivre »	25 500 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : majorité de A	Favorable (18 voix sur 18 votants)

Préconisations formulées : Effectuer une demande de co-financement auprès de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.



- **« Tours et détours en Gâtinais »**

Pour ce dossier M. BERTHAULT quitte la séance, en tant que Maire de la commune de Dordives.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de nature »	12 993.65 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : A	FAVORABLE (18 voix sur 18 votants)

Préconisations formulées : Toutes les préconisations formulées lors du dernier comité de programmation ont été respectées à savoir : un stand permettant de communiquer sur les boucles Pays à vélo, la prise de contact avec des communes organisant des bourses aux vélos.

M. TARTINVILLE souligne que ce comité de programmation a examiné des demandes émanant de membres du comité de programmation, ce qui est une bonne chose. Néanmoins, il est important de faire connaître Leader sur l'ensemble du territoire. Il faut souligner que, tout particulièrement, les bénéficiaires d'une aide se doivent d'être les ambassadeurs de Leader.

AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION POUR AVIS D'ATTRIBUTION
--

- Gestion / animation du programme Leader 2016

Mme BEVIERE, MM TARTINVILLE et de RAFELIS ne prennent pas part au vote en tant que représentants de la structure porteuse assurant le cofinancement de cette action.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°10 « Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation »	11 Janvier 2018	21 600.52 €	FAVORABLE (16 voix sur 16 votants)

- Gestion / animation du programme Leader 2017

Mme BEVIERE, MM TARTINVILLE et de RAFELIS ne prennent pas part au vote en tant que représentants de la structure porteuse assurant le cofinancement de cette action.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°10 « Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation »	11 Janvier 2018	36 929.60 €	FAVORABLE (16 voix sur 16 votants)

- Chef de projet tourisme

Mme BEVIERE et M. TARTINVILLE ne prennent pas part au vote en tant que représentants de la structure porteuse de cette action.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°3 « Organiser l'accueil et l'information touristique »	11 Janvier 2018	13 600.52€	FAVORABLE (17 voix sur 17 votants)

- Démarche expérientielle High Hospitality

M. LEFEBVRE représentant de la CCI ne prend pas part au vote.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°7 « Organiser et professionnaliser les acteurs du tourisme vers une démarche d'excellence »	04 Janvier 2018	35 434.80 €	FAVORABLE (18 voix sur 18 votants)

POINT SUR LA PROGRAMMATION

3 dossiers sont actuellement en cours d'instruction : étude préalable au château de la Neuville sur Essonne, ValMares et l'aire de camping-car de Douchy-Montcorbon.

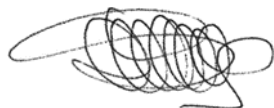
5 autres dossiers sont en cours de montage : l'animation éco mobilité de Dordives, Il était une fois Puiseaux, Communication offensive de l'OTGP, Sentier de randonnée de Dadonville. Egalement l'étude Pays à vélo qui émerge sur des fonds de coopération mais pour lesquels les outils (dossier de demande de subvention et accès Osiris) ne sont toujours pas disponibles.

Avant ce comité de programmation, les engagements représentaient 18% de l'enveloppe disponible => 26% après ce comité, avec les dossiers examinés et validés ce jour (sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des co-financements).

QUESTIONS DIVERSES

- Avenant n°2 en attente de validation pour modification du nom de la structure porteuse, passant d'un syndicat mixte à un Pôle d'Equilibre Territorial Rural. Depuis 1 mois, la proposition est entre les mains de l'ASP. Sans cet avenant, toutes les conventions sont bloquées et les paiements ne peuvent être réalisés.
- Proposition d'un changement de nom d'un suppléant. M. URVOY BERTHELOT ayant quitté ses fonctions de directeur adjoint du château golf d'Augerville, il est proposé de solliciter le nom d'un remplaçant auprès de cette même structure.
- A noter le prochain Comité de programmation prévu le 15 Mai Prochain.

Ne relevant pas d'autres points à évoquer, Mme DALLOT lève la séance à 11h30.



La Présidente Brigitte DALLOT



COMITE DE PROGRAMMATION GAL PITHIVERAIS&GATINAIS

Feuille d'émargement - Réunion du 20 Février 2018

COLLEGE PUBLIC			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BERTHAUD Jean		GALLET Jean-Claude	
BEVIERE Monique		COLIN Sébastien	
DE RAFELIS Lionel		GARDIA Georges	
MALET Jean-Jacques		FEVRIER Albert	
MASSON Clément		GUERINET Patrick	
PASQUET Christine		MELZASSARD Corinne	
ROBINEAU Isabelle		TISSERAND Francis	
ROUMEGUERE Pascal	Excuse	BOURGOIN Christian	
TARTINVILLE Yves		BRUCHET Annie	
THION Denis		BARRIER Christian	



COLLEGE PRIVE			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
ALERBACK Annie		FONTAINE Alain	
ANGUERA Jean	Excusé	PARENT Arnaud	
BUIZARD-BLONDEAU Maxime		ELAMBERT Alain	
BUTOR Carole		PETOUILLAT Robert	
COULON Jean-Marc		HUCK Timothée	
DALLOT Brigitte		ROUSSEAU Viviane	
di STEFANO Alain	Excusé	HANNEQUIN Didier	
GODEAU Denis		HUCK Jocelyne	
BOFFIN Nathalie		MORISSEAU Florian	
GIRARD Quentin		Nocturne de Ferrières	
GOUT Jacques		PERTOLDI Sylvianne	
LEFEBVRE Jean-Jacques		de TEMMERMAN Anne	
MANCEAU Jean-Louis		MANNEVY Claude	
MICHE Elodie	Excusée	SIMONET Christophe	Excusé
RICHARD Jean		URVOY-BERTHELOT Sébastien	
SOUCHET Françoise		PAYSE Guy	

INVITES			
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BESNIER Anne	Excusée	JANNEQUIN Jean-Louis	
de CREMIERS Christelle		FARACO Claire	Excusée
GABORET Jalila			
VOYER David			
COUVRAND Nicolas			

